

Sous embargo jusqu'au mardi 12 mars à 10h



Communiqué de presse relatif à la création de l'association Collectif Droit à Respirer

Depuis ce mois de février 2024, le collectif des Etats généraux de la Santé Respiratoire devient l'association « Collectif Droit à Respirer » ! Cette association essentielle dans le domaine respiratoire regroupe à ce jour 26 organisations qui, ensemble, représentent patients, professionnels de santé et de l'environnement et usagers.

Dans le cadre de cette nouvelle association Loi 1901, les membres du Collectif se sont donnés pour mission de rassembler les acteurs du domaine respiratoire pour contribuer à un véritable plan national de la santé respiratoire en lien avec l'environnement.

10 millions de personnes en France souffrent de maladie respiratoire chronique tels que la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), l'asthme, la mucoviscidose, l'apnée du sommeil, les cancers pulmonaires et nombreuses maladies rares respiratoires¹. Les maladies respiratoires sont malheureusement sous- ou trop tardivement diagnostiquées^{2,3,4,5} et sont souvent caractérisées par un handicap invisible. La lutte contre la pollution extérieure et intérieure, sujet d'actualité majeur, n'est par ailleurs pas menée à un niveau permettant d'inverser la tendance. Avec un coût sociétal en France estimé à 62,5 milliards d'euros⁶, les maladies respiratoires chroniques sont un défi majeur de santé publique !

Cette association s'appuie sur des actions et travaux initiés depuis près de 3 ans avec pour exemple un Observatoire de la Santé Respiratoire mis en place, et un résultat majeur obtenu sur un accord des autorités pour la réalisation du dépistage du souffle dans le cadre des consultations de prévention aux âges clés de la vie !

Cette dynamique dépasse nos frontières puisque l'Association s'inscrit dans les travaux initiés par la Société Européenne de Pneumologie (*European Respiratory Society*) au sein de la Coalition Respiratoire Internationale (*International Respiratory Coalition*).

Le Collectif Droit à Respirer est fier d'annoncer son prochain Colloque, planifié le jeudi 18 avril 2024 au ministère de la Santé et de la Solidarité **sur le thème « Activité physique et maladies respiratoires »**. Le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, et le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 parrainent cet évènement. Il s'agit d'une fantastique opportunité de sensibiliser tous les acteurs sur l'importance d'actions concrètes relatives à la santé respiratoire !

Avec le soutien institutionnel de



Contact presse : Maxime GRANATA-GEORGES, maxime.granata@nextep-health.com

Sources utilisées

¹ [Les Français face à la santé respiratoire](#). Une étude Ipsos pour la SPLF, Août 2021

² Ibid.

³ Centre Hospitalier Emile Durkheim. [Journée mondiale de l'asthme](#).

⁴ [Les Français face à la santé respiratoire](#). Une étude Ipsos pour la SPLF, Août 2021

⁵ [Haute Autorité de Santé](#). Détecter et diagnostiquer la BPCO même sans symptôme apparent.

⁶ [Données](#) de l'International Respiratory Coalition, 2019